



# Les usages de la charte des activités nautiques dans les Traicts du Croisic

Lorsque vous pratiquez des activités nautiques dans les Traicts du Croisic, merci de respecter les zonages et périodes conseillés :

## Les préconisations de la charte :

**Pratique libre d'activités nautiques non motorisées uniquement entre le 01/03 et le 30/09\*.**

Au cours de cette période, la navigation motorisée est exclusivement autorisée pour les bateaux d'encadrements des établissements labellisés EFV (École Française de Voile).

**Pratique libre réservée aux activités nautiques pratiquées avec une embarcation à énergie humaine (canoë, kayak,...) uniquement entre le 01/03 et le 30/09\*.**

**Espace strictement réservé aux activités professionnelles conchylicoles toute l'année.**

**Site classé des marais salants de Guérande.**

\*Ces restrictions ne s'appliquent pas aux bateaux :  
- des professionnels  
- des usagers qui accèdent au port du Croisic, à la cale de Pen Bron et aux mouillages autorisés.

**Du 31/09 au 28/02, la charte recommande fortement l'arrêt des activités nautiques.**



## Le saviez-vous ?

En hiver, les Traicts du Croisic accueillent une part importante des populations de certaines espèces d'oiseaux :

2 500 Avocettes élégantes, soit 10 % des effectifs nationaux et 5% des effectifs européens.

4 500 Barges à queue noire islandaises, soit 10 % des effectifs mondiaux de cette sous-espèce qui ne se reproduit qu'en Islande.

## Les signataires de la charte des activités nautiques dans les Traicts du Croisic :

(Liste non exhaustive établie en juin 2011)

### Institutionnels :

Etat,  
Cap Atlantique,  
Ville de Guérande,  
Ville de Batz-sur-Mer,  
Ville de La Turballe,  
Ville du Croisic,  
Office de tourisme de Guérande,  
Office de tourisme de La Turballe.

### Associations de Protection de l'Environnement :

Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique,  
Bretagne Vivante-SEPNB,  
Guérande Environnement,  
Les Amis du Nau,  
Les Amis du Pays entre Mès et Vilaine.

### Pratiquants d'activités nautiques :

Ligue de Vol libre des Pays de la Loire,  
Comité Départemental de Vol libre de Loire-Atlantique,  
La Baule Kite,  
Ecole Gliss Evolution,  
Au Gré du Vent,  
Ecole Surf Hand Rescue,  
Ecole de voile Valentin,  
Les Mouillages du Traict.

### Professionnels :

Syndicat des Parqueurs du Croisic,  
Syndicat des Paludiers Indépendants - UDSEA,  
Syndicat des Paludiers - Confédération Paysanne.